



LA BIODIVERSITÉ, QUELLE ENTREPRISE !

QUELQUES EXEMPLES DE PARTENARIATS EN 2020





ÉDITO

En œuvrant pour préserver la biodiversité au cœur des territoires, les Conservatoires d'espaces naturels ont noué d'étroites relations avec les entreprises, quels que soient leur taille et les secteurs d'activités concernés : du tourisme à l'agriculture, de la production d'énergie à l'industrie.

Au-delà de la collaboration pour **une mise en œuvre de mesures compensatoires plus pertinentes**, les Conservatoires d'espaces naturels sont **impliqués dans des actions volontaires** construites autour de **partenariats à bénéfices réciproques avec des entreprises et des opérations de mécénat de qualité**.

Les domaines d'intervention s'avèrent très variés, portant sur **la gestion ou la cogestion du foncier** des entreprises, **la dynamisation des équipes de salariés** autour d'enjeux liés à la biodiversité ou l'accompagnement d'entreprises pour une meilleure prise en compte du patrimoine naturel dans leurs pratiques. Depuis les années 90, **des expérimentations innovantes** ainsi que **l'élaboration de prototypes** d'engins en collaboration avec des entreprises ont permis de faire avancer la technologie en matière d'intervention sur des espaces naturels souvent complexes.

Ce lien avec les acteurs économiques s'inscrit dans la philosophie d'action des Conservatoires d'espaces naturels et fait l'objet d'**un enjeu prioritaire identifié dans leur plan d'actions quinquennal** qu'ont validé l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes : mobiliser l'ensemble des parties prenantes des territoires pour **la préservation d'un bien commun**, le patrimoine naturel et les services écosystémiques qu'ils nous rendent.

Aujourd'hui, les Conservatoires veulent renforcer et diversifier le travail qu'ils mènent avec les entreprises. **Pour cela, ils créent un événement annuel : « la biodiversité quelle entreprise ! »** afin de valoriser des initiatives.

Parce que la préservation de la biodiversité est l'affaire de tous, l'implication sociétale et environnementale des entreprises, éléments incontournables des territoires, doit être encouragée et valorisée.

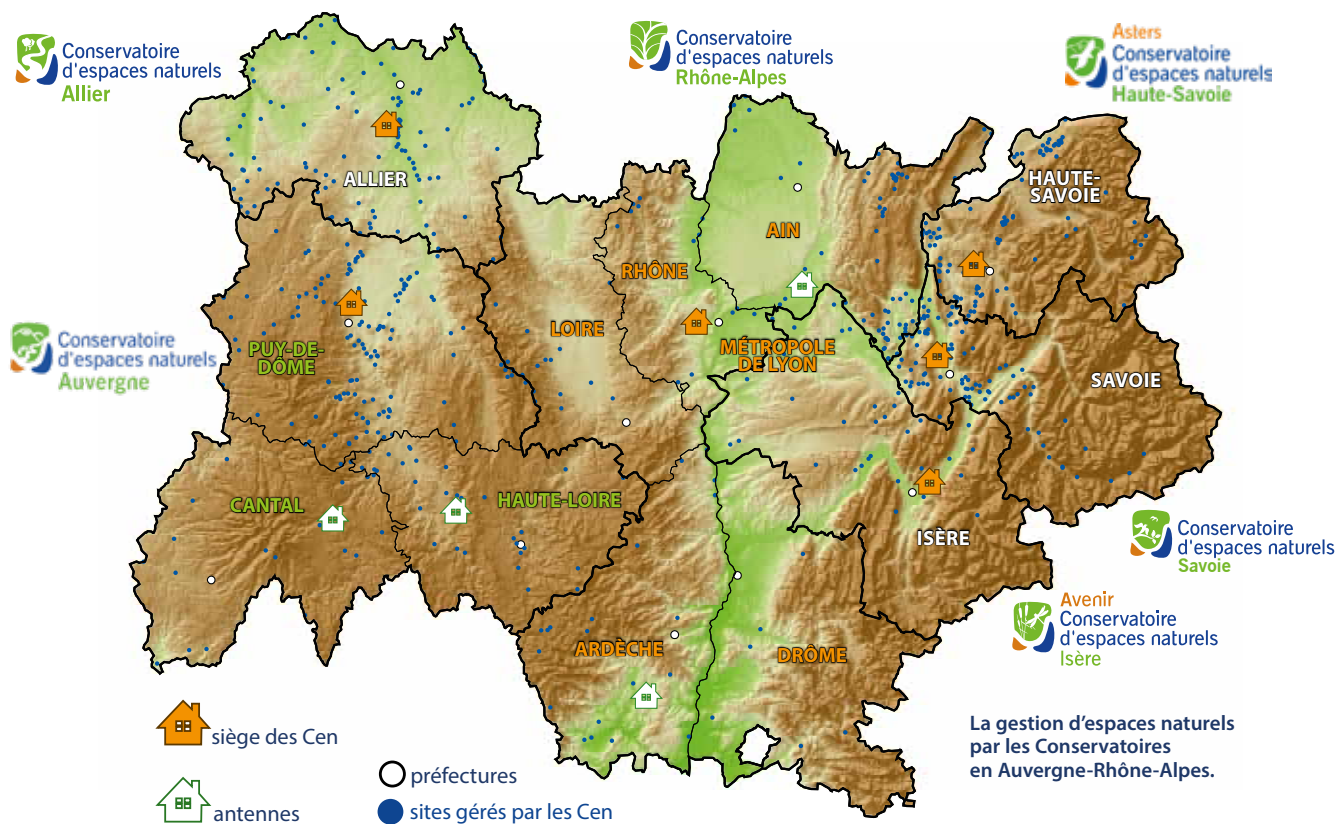
Jean-Yves Chetaille,

Président du CEN Rhône-Alpes

Représentant de la Conférence permanente des six CEN Auvergne-Rhône-Alpes

Les Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes

Les six conservatoires d'Auvergne-Rhône-Alpes ont fait l'objet d'un agrément conjoint de l'Etat et de la Région en 2013 et 2014. Délivré pour une période de 10 ans (2013- 2023), cet agrément est fondé sur deux plans d'actions quinquennaux successifs. A travers le second plan quinquennal (PAQ), approuvé par arrêté du 29 novembre 2018, l'Etat, la Région et les six Conservatoires d'Auvergne-Rhône-Alpes ont ainsi défini conjointement un programme d'actions en faveur de la biodiversité, pour la période 2018-2022.





LE PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL

des 6 Cen Auvergne-Rhône-Alpes

CONSOLIDER LA PRÉSERVATION ET LA GESTION D'ESPACES NATURELS DE MANIÈRE CONCERTÉE ET PARTAGÉE

*Sur la base d'une stratégie foncière hiérarchisée,
avec une attention particulière pour les milieux
thermophiles et les zones humides.*



2



PROPOSER UN SERVICE UNIVERSEL DE LA BIODIVERSITÉ À TOUTES LES COLLECTIVITÉS ET AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

*Appui sur la déclinaison des politiques
publiques et la mise en oeuvre
de la compensation, valorisation
des services environnementaux.*

1

3



ANCER LE RÔLE DES CEN AU SEIN DES ACTEURS RÉGIONAUX DE LA BIODIVERSITÉ

*Par l'acquisition et le partage des connaissances au renforcement
du modèle économique, la mise en place d'expérimentations,
le pilotage de stratégie régionale thématique et le renforcement
du modèle économique.*

La biodiversité, quelle entreprise !

Exemples de partenariat



Banque Laydernier 

LES COLLABORATEURS DE LA BANQUE LAYDERNIER REJOIGNENT LES OBSERVATEURS DE LA NATURE EN PAYS DE SAVOIE

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée en novembre 2020, **deux actions originales permettent de conjuguer la sensibilisation des employés de la Banque avec une contribution effective**

à la connaissance et la préservation de la biodiversité des Savoie. Ainsi, le CEN Haute-Savoie accompagnera les employés pour développer la biodiversité dans leur jardin à travers la construction d'hôtels à insectes. Ces derniers ont pour but d'attirer des insectes et autres invertébrés utiles au jardin (*pollinisation des plantes, prédation d'espèces ravageuses, etc.*).

Par ailleurs, les collaborateurs de la Banque Laydernier contribueront activement à recueillir des données dans leur environnement proche (*jardins, parcs...*) et à alimenter une enquête participative intitulée « Punaises et araignées – Soyez les yeux de la Savoie » lancée en mars 2020 avec l'appui du Département ; celle-ci vise à recueillir et valoriser toutes les observations d'araignées et de punaises, des groupes méconnus et injustement mal-aimés !

Le regard de Vincent Thebault

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA BANQUE LAYDERNIER

« Aux côtés de nos missions traditionnelles économiques, **la Banque Laydernier apporte son soutien aux multiples missions de préservation de l'environnement menées par les Conservatoires d'espaces naturels de Savoie et de Haute-Savoie.** La Banque Laydernier participe plus particulièrement au mécénat « La carte bleue », dont le but est de préserver la qualité environnementale des écosystèmes et la biodiversité de nos lacs, véritables joyaux de notre région. Faute d'avoir pu le faire en 2020, nous mobiliserons nos collaborateurs en 2021 sur une journée participative de nettoyage des lacs pour prêter main forte au travail remarquable des membres des Conservatoires d'Espaces Naturels avec qui nous entretenons une relation de proximité. **C'est et cela restera une de nos missions sociétales.** »



POUR EN SAVOIR PLUS

- Banque Laydernier : Cédric JACQUIN, directeur de la communication et des relations clients. Courriel : cedric.jacquin_1@banque-laydernier.fr
- CEN Haute-Savoie : Anne-Laurence MAZENQ, responsable de la communication. Courriel : anne-laurence.mazenq@cen-haute-savoie.org

EDF HYDRO ALPES, DES GLACIERS JUSQU'AUX LACS POUR LA BIODIVERSITÉ ET SES HABITANTS



Depuis de nombreuses années, le groupe EDF soutient l'action du CEN Haute-Savoie. **Quatre axes majeurs composent le partenariat 2020 et se déclinent en actions concrètes** avec notamment :

- le suivi du glacier de Tré-la-Tête dans la réserve naturelle des Contamines Mont-joie et celui des lacs d'altitude à l'échelle de l'arc alpin,
- l'animation du réseau des acteurs de l'eau en montagne, de l'étude des espèces patrimoniales des réserves naturelles,
- des actions de sensibilisation et d'éducation menées par l'équipe de la réserve naturelle du Delta de la Dranse.

NATURE ET HYDROÉLECTRICITÉ SUR LA DRANSE

Ce dernier volet permet de **dynamiser et renforcer les liens humains et le dialogue dans cette réserve** qui fêtait son 40^{ème} anniversaire en 2020.

Le partenariat permet aussi de développer les actions d'éducation à l'environnement, notamment liées à l'eau et à l'hydroélectricité. Le garde et l'animatrice nature s'attachent au quotidien à informer les usagers (*promeneurs, pêcheurs, rafteurs...*) des précautions à prendre aux abords des cours d'eau. Des interventions sont aussi menées dans le cadre scolaire et la Maison des Dranse est un espace muséographique qui ouvre ses portes au public. **Ainsi des dynamiques vertueuses sont créées autour de la nature et de la biodiversité remarquables** de cette rivière Dranse, élément fort de l'identité de ce territoire entre montagne et lac Léman. Dynamiques qui valorisent également les conciliations possibles entre la production d'hydroélectricité et la préservation des milieux.

UN GÉANT DE GLACE, SENTINELLE DU CLIMAT

S'agissant du suivi du glacier de Tré-la-Tête, celui-ci bénéficie de l'accompagnement financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) dans le cadre du contrat global signé en 2019 avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A). Les objectifs de ce suivi, consistant à **réaliser un bilan de masse annuel**, sont d'appréhender la réaction du glacier au climat et son évolution future dans un contexte de dérèglement climatique, de faire le lien entre l'évolution du glacier et l'évolution quantitative de la ressource en eau et des écosystèmes et de valoriser les résultats et communiquer sur l'impact du changement climatique localement, au niveau national et à l'échelle européenne.



EN PRATIQUE

- CEN Haute-Savoie : Anne-Laurence MAZENQ, Responsable de la communication.
Courriel : anne-laurence.mazenq@cen-haute-savoie.org

La biodiversité, quelle entreprise !

Exemples de partenariat



CALIFORNIE FRANÇAISE LANCE L'EURO SOLIDAIRE SUR SA COLLECTION « NATIONAL PARK SERVICE »

Marque de vêtement locale et responsable, California française a lancé en 2018 la collection « National Park Service » valorisant les sites emblématiques auvergnats dans un premier temps, puis nationaux. Engagée dans une démarche la plus respectueuse possible de l'environnement, **la jeune marque a souhaité aller plus loin encore en soutenant des associations agissant dans ce domaine.**

Le rapprochement s'est ainsi effectué avec le réseau des Conservatoires d'espaces naturels : pour chaque vente « National Park Service », 1 euro est reversé au Fonds de dotation du réseau des CEN. Ce soutien permet ainsi de participer à l'acquisition de sites naturels ou à leur entretien.

En 2020, à l'issue de la deuxième année de partenariat, ce sont déjà plus de 1 200 euros qui ont été remis par California Française aux Conservatoires d'espaces naturels.

EN PRATIQUE

- California française : Hans Lemuet, cogérant.
Courriel : team@californiefraucise.com
- CEN Auvergne : Céline Chouzet, responsable communication.
Courriel : celine.chouzet@cen-auvergne.fr

Le regard de Hans Lemuet

CO-FONDATEUR DE CALIFORNIE FRANÇAISE

« Avec notre collection «National Park Service», nous avons choisi de mettre à l'honneur les espaces naturels. Il nous paraissait logique de l'associer à une action de terrain concrète. Nous cherchions initialement à nouer des partenariats locaux pour chaque lieu représenté sur nos T-shirts. En Auvergne, nous nous sommes assez vite tournés vers le Conservatoire d'espaces naturels de la région, dont nous partageons les valeurs, qui nous a parlé du Fonds de dotation du réseau des CEN. Notre mécénat permet dès lors d'avoir un impact local, mais à l'échelle nationale ! »





VEOLIA SENSIBILISE SES SALARIÉS À LA BIODIVERSITÉ



L'extension par Veolia, il y a une dizaine d'années, d'une installation de stockage des déchets sur la commune de Cessieu (*Isère*) a donné lieu à des mesures compensatoires sur le site des Marais de la tour au sein d'un Espace Naturel Sensible.

Cette compensation s'est portée, entre autres, sur une zone humide à proximité du site. En 2017, Veolia s'est rapproché du CEN Isère pour que celui-ci lui apporte une assistance à la restauration et à la gestion du site.

Ce partenariat a conduit à la restauration de la zone humide et **Veolia a souhaité aller plus loin que ses engagements compensatoires en proposant une démarche de valorisation**

du site et de sa biodiversité auprès de ses salariés. Avec le soutien du CEN Isère, des journées de découverte sont ainsi organisées à l'attention des salariés de l'entreprise et des riverains. En 2020, une palissade d'observation ornithologique a été créée. L'accès du site aux particuliers est possible sur demande ou sous convention, cela afin de ne pas perturber ces milieux fragiles et les espèces qui y vivent aujourd'hui.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Veolia : Camille GINESTET, Chef de projets / Coordinatrice biodiversité. Courriel : camille.ginestet@veolia.com
 - CEN Isère : Anouk MERLIN, chargée de communication, Courriel : anouk.merlin@cen-isere.org
-

La biodiversité, quelle entreprise !

Exemples de partenariat

UNE QUATRIÈME SOURCE D'EAU MINÉRALE PRÉSERVÉE GRÂCE AU SOUTIEN DU GROUPE AGROMOUSQUETAIRES



Le partenariat national entre le pôle Agromousquetaires et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels s'est déployé en 2020 sur un nouveau site en Ardèche, avec la signature d'une convention de mécénat entre la Société générale des eaux de sources minérales (SGESM) et le CEN Rhône-Alpes. **Objectif : travailler ensemble sur la qualité de la ressource en eau et la préservation des boisements et zones humides qui entourent la source du Vernet.**

C'est la quatrième convention mise en œuvre dans le cadre d'un accord national entre Agromousquetaires et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels. En activité depuis 63 ans, la SGESM est spécialisée dans le secteur de l'industrie des eaux de table et emploie neuf salariés. Elle met en bouteille l'eau du Vernet, au cœur du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. A ce titre, cette eau minérale gazeuse bénéficie du label « Valeurs parc naturel régional ». La préservation de cette ressource constitue donc un enjeu majeur pour la SGESM.

Outre la prise en compte des enjeux que représentent les sources et des boisements à proximité de l'usine d'embouteillage, le CEN Rhône-Alpes a proposé cet automne la création d'affiches qui rassemblent les deux mondes et concrétise le partenariat. Six affiches différentes vont donc être imprimées cet hiver et distribuées à la population locale pour **faire connaître l'entreprise et sensibiliser à la fragilité des milieux naturels.**



POUR EN SAVOIR PLUS

- CEN Rhône-Alpes : Pascal FAVROT, responsable de la communication.
Courriel : pascal.faverot@cen-rhonealpes.fr



RESEAU TRANSPORT D'ELECTRICITE S'ENGAGE POUR LES PRAIRIES NATURELLES EN COMBE DE SAVOIE



Sur des terrains appartenant à la commune des Mollettes, à l'ONF et au CEN Savoie, situés dans l'emprise d'une ligne Haute-Tension, Rte s'est engagé sur une durée de 10 ans à **participer au financement d'une opération de réhabilitation écologique.**

Sur plus de 5 hectares, dans un espace naturel géré par le CEN Savoie (*marais du Val Coisin*) et situé dans

un périmètre Natura 2000, il s'agira de **remplacer un milieu arboré par une prairie permanente.**

À l'issue de ces travaux, des modalités d'entretien pour une gestion extensive seront définies en partenariat avec des exploitants locaux. Cette opération s'inscrit dans le Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie financé par la Région et porté par la Communauté de communes Cœur de Savoie.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Rte : Lucile VENOT, responsable communication RTE Rhône-Alpes.
Courriel : lucile.venot@rte-france.com
 - CEN Savoie : Christine GARIN, responsable de la communication.
Courriel : c.garin@cen-savoie.org
-



les Conservatoires
d'espaces naturels
Auvergne-Rhône-Alpes